

études est de dix années et se divise en deux parties : le cours commercial français-anglais qui comprend quatre classes, et le cours classique de six classes. Cette institution est affiliée depuis 1877 à l'Université Laval; les succès obtenus au baccalauréat des-arts démontrent que le cours d'études n'y est pas inférieur à ceux des autres maisons d'éducation de la province. En 1874 on comptait 61 élèves, et cette année plus de 96. Le petit séminaire de Chicoutimi est sous l'habile et intelligente direction des révérends MM. A. Lafond et Joseph Roy, le premier comme supérieur et le second comme directeur.

L'académie des filles de Chicoutimi, sous les soins des révérendes Dames du Bon Pasteur, mérite à juste titre la reconnaissance de tous les intéressés et amis de l'éducation, par les succès qu'elle obtient. Le nombre des élèves est de 66.

Les commissaires de la ville de Chicoutimi ont confié à ces bonnes Dames Religieuses deux des écoles élémentaires de la ville, lesquelles sont tenues sur un bon pied.

Les écoles modèles et élémentaires sont conduites, en général, d'une manière satisfaisante et continuent de marcher dans la voie du progrès. Le corps enseignant de ce district, à quelques exceptions près, se dévoue toujours avec un zèle assidu aux fonctions importantes dont il est chargé, et rivalise de zèle pour former, par ses exemples, une jeunesse digne de la religion et de la patrie.

Je compte dans mon district d'inspection, outre deux révérendes Dames Religieuses enseignantes, quatre-vingt-trois éducatrices et seulement quatre maîtres. Sur ce nombre, neuf institutrices et un instituteur n'ont pas de brevet. Les municipalités qui les emploient, n'ayant pu se procurer les services de personnes diplômées dans le comté, m'ont consulté à cet effet; je n'ai toléré l'engagement de ces personnes qu'après les avoir examinées, et avoir constaté, au préalable, qu'elles étaient compétentes.

Je regrette que le traitement annuel accordé à la presque totalité des éduca-

teurs ne soit pas convenable, et que dans certaines localités, loin de l'augmenter, on tende plutôt à le diminuer, et ce, surtout dans un temps où le prix des choses nécessaires à la vie à presque doublé. Un traitement qui était déjà mince, il y a quelques années, est maintenant complètement insuffisant. Cet état de choses est propre à décourager le corps enseignant qui a fait, depuis un certain nombre d'années, des progrès qu'il serait injuste de méconnaître, et les maîtres et maîtresses d'aujourd'hui valent beaucoup plus que ceux d'autrefois.

Espérons que le gouvernement viendra bientôt au secours de la classe enseignante, si indispensable et pourtant si mal rémunérée.

Le mode d'enseignement adopté dans toutes les écoles modèles et élémentaires du comté se perfectionne; chaque année montre plus d'uniformité, et, par là même, prend plus de force et d'extension. Le nombre d'élèves étudiant le *calcul*, la *grammaire*, la *tenue des livres*, le *dessin* et les *leçons de choses* augmente régulièrement, preuve incontestable de bons progrès.

L'instruction religieuse est la première branche que je recommande d'enseigner dans les écoles. Je conseille d'une manière toute particulière aux maîtres et maîtresses d'apprendre à l'enfant, dès les premiers jours de son arrivée à l'école, ses prières, puis, la récitation du catéchisme tous les jours. Bien que le curé soit chargé plus spécialement de l'expliquer, cela ne saurait dispenser le maître ou la maîtresse d'ajouter leurs explications à celles du curé. Je trouve dans le "Bulletin de l'Instruction primaire," en parlant du catéchisme, les paroles suivantes : "Les choses qu'on comprend le mieux s'apprennent plus aisément, et chacun sait, par expérience, quelles erreurs monstrueuses les enfants commettent en répétant le catéchisme, faute de le comprendre. Aussi l'instituteur ou l'institutrice est-il forcé, de toutes manières, d'expliquer en partie le catéchisme en le faisant apprendre; c'est d'ailleurs pour eux l'occasion